



Focus n° 4 –
27/10/2011

Plus de 6000
personnes testent le
système de vote
électronique

-

De plus en plus de
parents demandent la
Kids-ID à temps et
évitent ainsi
l'onéreuse procédure
d'urgence

[La Direction générale
Institutions et
Population](#) :

- est un département du Service public fédéral Intérieur
- produit et gère la carte d'identité électronique, la carte d'étranger et la Kids-ID
- gère le Registre national
- veille au bon déroulement démocratique des élections.



Envoyez toutes vos questions et remarques sur cette newsletter [en cliquant ici](#)

ou par E-mail :
Caroline.Vansteenbergen@rnn.fgov.be

Expérience de vote

Plus de 6 000 personnes testent le système de vote électronique

BRUXELLES, 27/10/2011. - A travers toute la Flandre et dans la Région de Bruxelles-Capitale, au total 6134 personnes ont testé le nouveau système de vote ce jeudi 27 octobre 2011. Les premières impressions des présidents des bureaux de vote: "Le public trouve le système simple et aisé. Il y a eu quelques problèmes techniques mais nous pouvons avancer que l'expérience s'est très bien déroulée."

La grande expérience de vote s'est déroulée dans 22 sites différents dont un marché, une maison de repos, des administrations, une entreprise, une école et une bibliothèque.

Le test a été organisé à la demande de la Ministre fédérale de l'Intérieur, Annemie Turtelboom, du Ministre flamand des Affaires administratives, Geert Bourgeois, et du Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, Charles Picqué.

Confiance

Le grand enthousiasme dont ont fait preuve les étudiants et les personnes âgées pour tester le système était frappant. Avec ce nouveau système, le vote que vous avez émis est imprimé sur un ticket avec code-barres. Avant de quitter l'isoloir, l'électeur doit plier le ticket vers l'intérieur, aller vers l'urne et à nouveau y ouvrir le ticket et scanner le code-barres.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes ont oublié de plier le ticket et ont rencontré certains problèmes lors du scannage.

Un autre problème est survenu lorsque les personnes ont erronément inséré la carte à puce dans le lecteur de carte, l'y ont insérée à deux reprises, etc. Cela a chaque fois activé une alarme obligeant ainsi le président à débloquer la machine.

Toutes les remarques des présidents des bureaux de vote sont maintenant collectées et traitées dans une analyse approfondie du nouveau système de vote électronique.

Fiche retirée

Pendant l'expérience, le nouveau système de vote électronique n'a pas été testé sous toutes les coutures que par des citoyens et fonctionnaires enthousiastes mais également par des opposants au vote automatisé. Dans au moins deux bureaux de vote, ils ont notamment essayé de pousser le

système à la faute et dans un bureau, ils ont même retiré la fiche d'une machine à voter pour voir ce qui allait se passer. Les présidents des bureaux de vote ont noté précisément tous les incidents.

[top](#)

Kids-ID

De plus en plus de parents demandent la Kids-ID à temps et évitent ainsi l'onéreuse procédure d'urgence

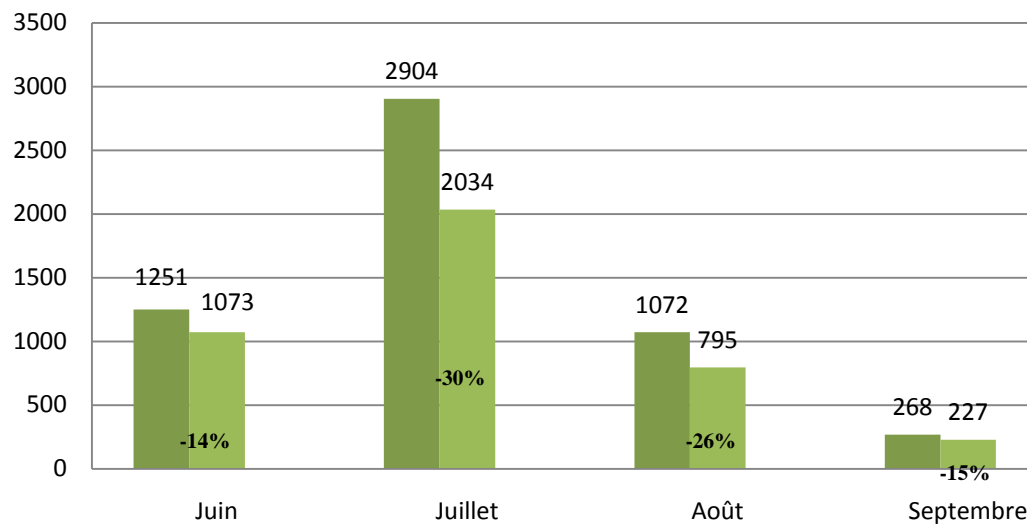
BRUXELLES, 27/10/2011.- Au cours des mois de juin, juillet, août et septembre 2011, le nombre de parents ayant demandé une Kids-ID en procédure d'urgence était environ 20% inférieur à celui enregistré en 2010 au cours des mêmes mois.

La Ministre Annemie Turtelboom: "Je suis contente que les efforts de l'Intérieur et des communes pour informer les citoyens sur la nécessité de demander la Kids-ID à temps aient porté leurs fruits. Les campagnes de communication que nous avons menées cette année ont clairement enregistré des résultats. C'est une bonne nouvelle pour l'administration et pour le citoyen qui gagne énormément en temps et en effort en demandant la Kids-ID à temps. "

Il est préférable d'introduire une demande de Kids-ID auprès de votre commune trois semaines avant votre départ. Si la Kids-ID ne peut plus être livrée dans le délai normal d'environ 2 semaines, vous devrez avoir recours à la procédure d'urgence et celle-ci est onéreuse: 170€ hors taxe communale.

Luc Vanneste: "Nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers: il y a encore trop de citoyens qui doivent utiliser la procédure d'urgence parce qu'ils ont oublié de demander la Kids-ID ou parce qu'ils ne savaient simplement pas que le délai de livraison est de 2 semaines. Nous continuerons donc à répéter notre message « Demandez la Kids-ID à temps ». "

Demandes Kids-ID via procédure d'urgence



[top](#)